



garantie longue durée

Par **marakech**, le **27/04/2023** à **17:00**

Bonjour je suis un futur acquéreur d'une voiture d'occasion avec une garantie de 12 mois dans une concession

le financement fait chez eux !!!

dans le bon de commande il y a les offres du prêt ainsi que le montant de l'assurance(facultative)

et une extension de garantie (facultative)

ma question est. quant es que commence l'extension de garantie car pour eux elle commence dès l'achat du véhicule alors qu'il est garantie 12 mois vendeur. et si je la prend pas il ne veule pas me financer la voiture

Dans l'attende de votre réponse

merci

Par **miyako**, le **29/04/2023** à **18:02**

bonjour,

Normalement un extension de garantie prend effet à l'expiration de la garantie de base.Exemple si j'achète un appareil ménager chez XXX ,ce magasin me propose une extension de garantie au delà de la garantie légale de l'objet acheté .Cela est clairement indiqué dans le conditions générales de l'assurance proposée;

Il faut donc bien lire les Conditions générales de l'assurance en étant attentifs aux clauses qui parfois sont abusives(souvent écrites en toutes petites lettres);

cordialement